

C'est une plante dont les fleurs mâles disposées en épi au sommet des tiges sont regroupées en coupelles renversées. Les fleurs femelles, plus discrètes, sont insérées à la base des feuilles.
L'ambroisie est l'une des rares plantes allergisantes à libérer son pollen entre le 1er août et le 30 septembre.

Consultez la liste des espèces qui peuvent être confondues avec l'ambroisie en suivant ce lien :

<http://www.ambroisie.info/pages/reconn.htm>

Un site Internet est spécialement dédié à la thématique : *l'Observatoire des ambrosies*

À découvrir sur ce lien : <http://www.ambroisie.info/pages/observatoire.htm>

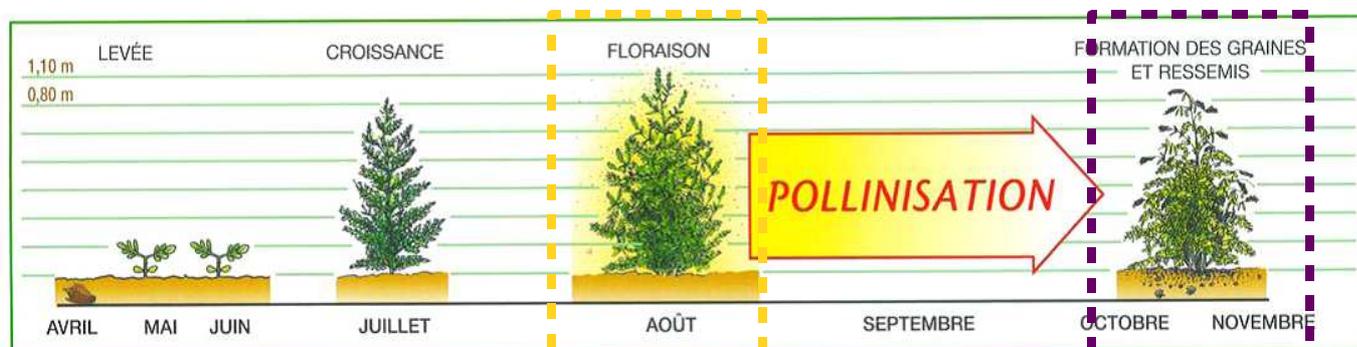
L'ambroisie : une plante des terrains nus

Lors d'une année ordinaire, la germination de l'ambroisie a lieu de mars à mai, la floraison en août/septembre et la granaison en septembre/octobre.

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante pionnière, qui colonise préférentiellement les terrains remaniés car elle ne supporte pas la concurrence avec d'autres plantes : parcelles agricoles, lits de rivières, chantiers industriels, bords de routes.... Elle est pratiquement absente des milieux fermés (prairies, forêts, ...).

Cycle biologique de l'ambroisie

Source : <http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ambro69.pdf>



Concordance avec le cycle des cultures

Tournesol et maïs grain	Semis	Croissance		Récolte
	Semis	Croissance	Récolte	
Mais fourrage	Croissance		Récolte	
Céréales d'hiver	Croissance	Récolte		

2 étapes clés : --- émissions de pollens --- émissions des graines

Le cycle de l'ambroisie coïncide avec celui des cultures de printemps.

C'est principalement en **tournesol et maïs grain** que son contrôle est compliqué (cf schéma ci-dessus). Si des mesures prophylactiques et un travail du sol n'est pas réalisé avant les semis, ses effets allergisants ne pourront pas être maîtrisés pendant l'été et la plante va se re-semer avant la récolte.

Ceci est d'autant plus vrai pour le tournesol que la plante étant de la même famille, aucune solution chimique de rattrapage post-semis n'est envisageable.

Pour le **maïs fourrage**, la récolte intervenant de façon plus précoce, il est possible de limiter le re-semis mais les nuisances allergènes auront déjà eu lieu.

Quant aux **céréales d'hiver**, elles peuvent être moissonnées avant les émissions de pollens. Mais attention, le développement végétatif de l'ambroisie peut compromettre le bon déroulement des chantiers de moissons.

Les graines d'ambroisie peuvent rester viables plus de 10 ans dans le sol !

Quelques conseils de gestion pour les cultures de printemps :

Déchaumer la culture précédente :

Le travail superficiel du sol par des outils à disques ou à dents ne détruit pas toujours complètement tous les pieds d'ambrosie. Le travail profond par une charrue est plus efficace mais pas toujours opportun en sol limoneux battant.

Couvrir le sol en hiver avec une culture intermédiaire.

Mesures prophylactiques avant semis :

Il est important de réduire le stock semencier de la parcelle avant le semis avec **un faux semis** :

- travail du sol superficiel,
- rouler pour rappuyer,

A réaliser dès le mois de mars avant l'implantation de la culture afin de faire lever et détruire les plants d'ambrosie. La préparation finale du sol est anticipée, avec incorporation du pré-semis éventuel, dès début mars, pour un semis courant avril.

Désherbage mécanique :

Culture de tournesol :

Réaliser successivement :

- 2 passages de herse étrille en pré-levée de la culture,
- 2 à 3 binages entre 2 et 6 feuilles de la culture.

Maïs : Le binage est possible dès le stade 2 feuilles de la culture.

En cas de contamination des bords de parcelles :

Broyer les premiers mètres pour éviter la dissémination du pollen et la production de semences.

Attention : Le broyage ou fauchage des surfaces en gel peuvent être réglementés dans le cadre de la réglementation sur les Bonnes Conditions Agro-Environnementales, se renseigner auprès de la DDT de votre département.

Attention : une fois fauchée, la plante repart, se raméfie et est capable de produire des graines :

Surveiller le développement de l'ambrosie pour réaliser plusieurs fauches en abaissant la hauteur de coupe à chaque passage.

Le Réseau de surveillance en Limousin

Lutter contre l'ambrosie, l'affaire de tous, à la portée de chacun

Pour contenir l'impact de la plante et stopper son extension, l'Observatoire Régional des Plantes Exotiques Envahissantes du Limousin (<http://www.plantes-exotiques-envahissantes-limousin.fr/>), animé par 3 organismes départementaux, le CPIE des pays Creusois (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), le CPIE de la Corrèze et la FDGDON Haute Vienne (Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Haute Vienne), ont mis en place un réseau de surveillance, d'information et de lutte contre l'ambrosie, en concertation avec l'ARS du Limousin, le Conservatoire Botanique National du Massif Central, la DREAL, les chambres d'agriculture départementales...

Les missions développées :

- Campagnes d'information auprès de la population et du corps médical.
- Recensement et surveillance des espaces agricoles et publics à risque.
- Campagnes de prévention et de lutte auprès des agriculteurs.
- Chantiers d'arrachage sur l'espace public, avec des bénévoles.

Si vous rencontrez cette plante...
Si vous souhaitez nous aider à la recenser ou à l'arracher...
Contactez-nous !

Pour en savoir plus :

<http://www.plantes-exotiques-envahissantes-limousin.fr/>

<http://www.ambroisie.info>

<http://www.pollens.fr>

Merci de participer au repérage des plants d'ambroisie en contactant :

Christel Goutieras de la FDGDON Haute-Vienne ; tel : 05 55 04 64 06, mail : fdgdon87@gmail.com

Amélie Bodin du CPIE des Pays Creusois ; tel : 05.55.61.95.87, mail : abodin@cpiepayscreusois.com

Guillaume Lançon du CPIE de la Corrèze ; Tél : 05 55 20 88 91, mail : g.lancon@cpiecorreze.com